

<https://ressources.anap.fr/urgences/publication/2874-mesures-flash-had-fluidifier-les-parcours-de-soins-a-partir-des-services-durgences>

Kit de productions

## Mesures flash HAD : fluidifier les parcours de soins à partir des services d'urgences

**Cette production décline la mesure 41 des mesures Flash de l'été. Elle propose un outil simple et pratique pour éviter l'engorgement des services d'urgences ou de médecine en orientant les patients éligibles vers l'HAD.**

### Présentation

L'objectif des mesures Flash prises par le Gouvernement suite aux conclusions du Dr Braun, est de pallier aux risques de l'été en matière d'accès aux soins non programmés dans un contexte de tensions des services d'urgences. Les ARS doivent décliner les différentes mesures d'urgences, avec les acteurs du territoire (professionnels, élus, services de l'État).

Cette fiche, co-construite avec les membres de la communauté de pratique de l'Anap "ARS HAD" vous permet de :

- Repérer facilement les situations pour lesquelles le recours à l'Hospitalisation à Domicile est possible pour les patients des parcours de soins non programmés (urgences, médecine) afin de limiter l'hospitalisation conventionnelle quand celle-ci peut être évitée.
- Maîtriser la démarche pour solliciter les établissements d'HAD quel que soit le territoire.

### A qui s'adresse cette production ?

Cette fiche s'adresse aux directions d'établissements publics et privés disposant d'un service d'urgences, aux médecins urgentistes ainsi que tout professionnel de santé travaillant au sein des services d'urgences et de soins non programmés (médecine, gériatrie, UHCD) et participant à la fluidification des parcours des patients.



**Glossaire**

ARS  
parcours de soins

Date de parution : 27/07/2022

Télécharger la production